



FNEDT

Fédération Nationale
Entrepreneurs Des Territoires

ALERTE PRESSE

La Convention collective nationale ETARF – CCN ETARF a 5 ans

Le 8 octobre 2020, les *partenaires sociaux* de l'agriculture et la FNEDT avaient signé la convention collective nationale ETARF – CCN ETARF – offrant une couverture conventionnelle adaptée aux 150 000 salariés des entreprises de travaux et services agricoles, des entreprises de travaux et services ruraux et des entreprises de travaux et services forestiers de France.

A Paris, le 8 octobre 2025 - « Les normes du dialogue social font preuve d'une stabilité remarquable et d'une belle efficacité face aux attermoissements du pouvoir exécutif et législatif ! » constate Philippe Largeau, Président de la FNEDT et chef de file à l'époque de la négociation, saluant ces 5 années et la vitalité de la Convention collective nationale de la branche (CCN ETARF).

Depuis cette date, la CCN ETARF assure une couverture de tous les salariés de la branche sur l'ensemble du territoire, tout en conservant le dialogue social de proximité et sectoriel. Elle s'articule avec les dispositifs conventionnels territoriaux et préserve la spécificité des secteurs concernés : les travaux et services agricoles et ruraux, les travaux et services forestiers en sylviculture, les travaux et services forestiers en exploitation forestière et les travaux et services avicoles. En qualité de branche d'accueil, le secteur de la propriété forestière est venu rejoindre par la suite le dispositif conventionnel

La FNEDT se félicite du maintien de la dynamique de concertation avec les partenaires sociaux, permettant à la convention collective d'accompagner les transformations des métiers de la branche et son fort développement. En 5 ans, on compte plus de 100 réunions de négociation, à l'échelle de la branche comme dans les territoires, qui font vivre un dialogue social de qualité.

La convention collective ETARF – CCN ETARF est identifiée sous le numéro IDCC 7025.

Contact presse - Agence Ressources de la Nature

Fadela Benabadji - 06 11 34 22 39 - fbenabadji@agence-rdn.com

Rémi Rossi – 06 01 19 70 77 – rossi@agence-rdn.com



A propos - Créée en 1922, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle représentative des entreprises de travaux agricoles (ETA), ruraux (ETR) et forestiers (ETF). Elle regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 22 500 entreprises de travaux (+7,2 % en 10 ans) occupent 160 000 actifs (+ 60 % en 10 ans) pour un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. Les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) accompagnent plus de 70 % des agriculteurs et interviennent pour 80 % des travaux en forêt.



Philippe Largeau, président de la FNEDT



Logo Convention collective nationale ETARF

Pour télécharger les photos : <https://we.tl/t-895Wf6xIpb>